

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Cédric BOUGON, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Charles ORVEILLON

M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à Mme Malika TOUBLANC

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Objet de la Délibération
n°202111250132

Date de la convocation et d'affichage : 18 novembre 2021

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	22

- RESULTAT CONSULTATION AMENAGEMENT DE VOIRIE DIVERS (RD 52, AIRE DE CAMPING-CARS, PARKINGS)

M. le Maire donne le compte rendu de la réunion de la commission d'appel d'offres du vendredi 5 novembre 2021 à 16h30 relative à l'aménagement de voirie divers (RD 52, Aire de camping-cars, parkings) : 6 entreprises ont répondu, l'analyse des offres réalisée par M. Pascal Leffondré du cabinet Via tech, a classé par ordre les offres. La commission a décidé de retenir l'offre la mieux-disante (tranche ferme et tranche optionnelle) pour un montant total de 128 272 € HT à la Société SPTP de Ploufragan.

Le Conseil Municipal donne son accord et autorise M. le Maire à signer les documents liés à ce marché.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


